RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 01880
Numéro SIREN : 440 297 232
Nom ou dénomination : ABALONE TT NANTES BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2020 sous le numéro de dépôt 14947

Déposé au Greffe
le 27 OCT 2020
sous le N° 1494 7
RCS N° 01B 1880

ABALONE TT NANTES BATIMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 297 232 RCS NANTES

DECISION DES ASSOCIES EN DATE DU 20 DECEMBRE 2019

LES SOUSSIGNEES :

- La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE, son Président,

- La société MANCO-ONE
Représentée par ABALONE GROUP, sa Présidente,
Représenté par M. François-Xavier MOUTEL, son Gérant,

- La société AMG FINANCE
Représentée par M. Michaël GENDRON, son Gérant,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

1° Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée ABALONE TT NANTES BATIMENT, SAS, au capital de 100 000,00 euros, dont le siège social est situé 43, rue Bobby Sands à SAINT-HERBLAIN (44800), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES, sous le numéro SIREN 440297232.

2° Qu'aux termes de l'article 19 des statuts, les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

3° Qu'ils ont pris connaissance du rapport du Président.

SONT CONVENUS DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION
Les associés, prenant acte de l'expiration des mandats de la société KPMG AUDIT NORMANDIE (RCS CAEN 512 772 567), commissaire aux comptes titulaire, et de la société KPMG AUDIT OUEST (RCS NANTES 512 802 547), commissaire aux comptes suppléant, à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, décident de ne pas renouveler les mandats et de nommer la société :

KPMG SA
SAS au capital de 5 497 100,00 €
Siège social : 2, avenue Gambetta – Tour Eqho
92066 Paris la Défense CEDEX
RCS NANTERRE 775 726 417

A compter de l'exercice en cours et pour une durée totale de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La société KPMG S.A, a fait savoir par avance qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat et a déclaré qu'il n'existait aucune incompatibilité ni interdiction à sa nomination.

D'autre part, les associés prennent acte des dispositions de l'article L823-1 du Code de commerce selon lesquelles la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire.

DEUXIEME DECISION
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité y afférentes, les décisions ci-dessus étant valablement adoptées conformément aux statuts.

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations d'associés tenu au siège social.

Fait à NANTES, le 20 décembre 2019, en trois exemplaires originaux.

La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

La société MANCO-ONE
Représentée par M. François-Xavier MOUTEL

La société AMG FINANCE
Représentée par M. Michaël GENDRON